



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 13 mars 2018

Le 22 mars : grève des travailleurs de la Fonction publique

Jeudi prochain, le personnel de l'Éducation nationale, les cheminots, les salariés des Ehpad, les surveillants de prison, les agents des hôpitaux, ceux de l'ONF, des collectivités territoriales, etc. sont appelés par la CGT et la CGTR à faire grève pour défendre leurs droits obtenus par des années de luttes et que le gouvernement tente de réduire à néant.

La CGT s'oppose aux propositions d'Edouard Philippe et de Gérard Darmanin qui préconisent un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, le recours accru au non-titulariat et à la précarité, l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel, etc.

L'objectif du président de la République et de son gouvernement en s'attaquant aux travailleurs de la Fonction publique, est de privatiser les services jugés rentables pour les capitalistes comme les précédents gouvernements l'ont fait avec France Télécom, Edf ou encore La Poste et de faire des économies sur le dos des travailleurs pour continuer à arroser le patronat à coup de milliards avec l'argent qu'ils retirent des services publics utiles à la population.

Pour la CGT et la CGTR, l'heure n'est plus aux hésitations mais à l'action !

C'est pourquoi, la CGT fonction Publique appelle d'ores et déjà à s'emparer massivement de cette journée d'action qu'elle inscrit dans un processus de mobilisation pour :

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel(le)s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

La CGT et la CGTR disent NON aux politiques d'austérité !

Jeudi 15 mars : retraités, ripostons contre l'agression de Macron !

L'URE CGTR appelle les retraités de l'Est à se mobiliser pour la défense de leurs intérêts jeudi 15 mars. Ce jour, une intersyndicale dont fait partie notre syndicat appelle les retraités de La Réunion à se rassembler devant la préfecture pour exiger de Macron qu'il revienne sur sa décision de leur imposer, au travers d'une augmentation de la CSG, une perte sèche de leurs pensions depuis le 1er janvier 2018.

Les pensions des retraités étaient déjà gelées depuis des années sur ordre de Hollande, entraînant une baisse régulière du pouvoir d'achat des pensionnés. Macron a décidé d'aller plus loin en leur imposant une baisse de leurs revenus. Il s'agit ni plus ni moins de la part du pouvoir que d'une agression caractérisée contre une des composantes de la classe ouvrière les plus vulnérables, avec les chômeurs, puisqu'elles ne peuvent utiliser l'arme de la grève pour se défendre.

Il leur reste cependant la manifestation !

Les retraité(e)s ne peuvent laisser le gouvernement commettre contre eux cette lâche agression sans réagir.

Non à la baisse des retraites ! Les retraites doivent au contraire augmenter au même rythme que les prix. Retraite minimum à 1800 € mensuels ! Jeudi 15 mars, toutes et tous dans la rue !

Hôtel Le Saint-Denis : Apavou doit payer ses dettes et continuer à financer les emplois qu'il a contribué à démolir !

Après des années de passe droits octroyés au groupe Apavou, criblés de millions de dettes envers les banques et les organismes de protection sociale, le tribunal de Commerce de Saint Denis a tranché le 7 mars en plaçant la société qui le gère, la Société Réunionnaise d'Exploitation et de Gestion d'Hôtels (la SREGH), en liquidation judiciaire.

Quelques jours après, on apprenait par la presse que la commission de sécurité de la mairie de Saint Denis, chargée de la sécurité dans ce type d'établissements avait pris un arrêté en date du ...19 septembre 2017 (!) ordonnant la fermeture dudit hôtel pour manquements graves à la sécurité pouvant mettre en danger la vie de ses travailleurs et de ses clients (risques d'incendie, saleté dans nombre de locaux, possible présence d'amiante, etc.). Un arrêté jamais suivi d'effet jusqu'à la décision du tribunal de Commerce.

Tous ces éléments montrent à quel point le sort des travailleurs de l'Hôtel Le Saint-Denis et de ses clients importait peu aux capitalistes du groupe Apavou et aux dirigeants politiques de la place.

Il n'en reste pas moins pour notre syndicat que les 40 salariés de l'hôtel ne portent en rien la responsabilité de cette situation, alors que la décision du tribunal a pour conséquence inacceptable de les priver de leur gagne pain, pour certains après 30 ans de travail dans cet établissement.

La CGTR estime que les emplois de ces travailleurs doivent être maintenus et qu'ils doivent continuer à être financés par le groupe Apavou, multi millionnaire, aussi longtemps qu'ils n'auront pas retrouvé un travail leur assurant à minima les mêmes salaires et les mêmes conditions de travail qu'avant.

8 mars journée internationale de lutte des femmes : démonstration de force en Espagne



La société capitaliste est une société divisée en classes. Elle est basée sur l'exploitation de la classe ouvrière par la minorité capitaliste. Mais pour maintenir leur emprise sur l'ensemble de la société, pour maintenir leur ordre, les possédants sont prêts à faire feu de tout bois. « Diviser pour régner » est leur devise préférée. Monter les travailleurs contre les chômeurs, les « nationaux » contre les immigrés, les vieux contre les jeunes et vice-versa, fait partie de leur politique.

L'inégalité de droits et de traitement entre femmes et hommes fait partie aussi de leurs instruments pour diviser la classe ouvrière et plus largement la société.

Mettre dans la tête aux exploités qu'ils ont, pour des raisons fallacieuses (droit du plus fort, préjugés nationalistes ou racistes) plus de droits que d'autres catégories d'exploités permet à la classe capitaliste de détourner la colère des travailleurs vers des boucs émissaires et préserver leur pouvoir.

En Espagne, comme dans bien d'autres pays, les syndicats et les organisations féministes appelaient à une grève des femmes pour les mêmes salaires que les hommes, pour le droit de disposer librement de leur corps, contre la violence faite aux femmes, pour des crèches et des services publics disposant de moyens suffisants, etc.

5,3 millions de salariées espagnoles se sont mises en grève ce jour-là, bloquant de fait toute l'économie espagnole, obligeant le gouvernement réactionnaire de Rajoy à concéder qu'il fallait faire quelque chose pour les femmes...

Il ne peut y avoir de société juste sans que justice soit rendue aux femmes, en Espagne, comme partout ailleurs dans le monde !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'union régionale est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !